

PLAN STRATÉGIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE – 2013-2018
ENTENTE CANADA – COLOMBIE-BRITANNIQUE EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES
POUR LES SERVICES EN FRANÇAIS
2013-2014 – 2017-2018

La Colombie-Britannique est parmi les provinces canadiennes dont la population est le plus diversifiée. La diversité culturelle et linguistique qui la distingue est célébrée dans toute la province. Dans ce contexte, le gouvernement de la Colombie-Britannique appuie la dualité linguistique de notre pays en tant que valeur canadienne fondamentale. De plus, notre gouvernement reconnaît l'apport considérable des francophones et des francophiles au tissu économique, culturel et social de notre province.

Depuis qu'elle a été signée pour la première fois, en 2001, l'*Entente Canada – Colombie-Britannique* a amélioré l'accès aux programmes et aux services dans des domaines prioritaires pour les Britanno-Colombiens qui parlent français et elle a augmenté la capacité de la province à offrir des services en français. Grâce à cette collaboration avec le gouvernement fédéral, la Colombie-Britannique a été en mesure de continuer d'améliorer ses services et de les rendre plus accessibles aux Britanno-Colombiens qui parlent français.

À l'automne 2012, le gouvernement de la Colombie-Britannique a organisé, à l'intention des francophones et des francophiles, une consultation à l'échelle de toute la province afin de prendre connaissance de leurs priorités pour les cinq prochaines années. Un thème émergent qui est ressorti de cette consultation est l'importance d'accroître la visibilité des arts et de la culture francophones dans notre province. Les autres priorités mentionnées sont le financement, l'emploi, la santé, les services gouvernementaux, l'immigration, la petite enfance et la jeunesse, ainsi que l'économie.

Le Plan stratégique 2013-2018 propose des objectifs et des mesures conformes aux priorités de la communauté, du gouvernement de la Colombie-Britannique et du gouvernement fédéral. Ce plan stratégique est le reflet d'un engagement à l'échelle de tout le gouvernement et favorise une approche coordonnée dont l'objectif est de maximiser l'efficacité des initiatives visant à stimuler la vitalité et à appuyer encore davantage le développement de cette communauté. Ce plan jouera également un rôle déterminant pour la création de partenariats qui soutiendront les grandes orientations et les objectifs du Programme des affaires francophones.

Le plan stratégique 2013-2018 de la Colombie-Britannique est conforme à l'objectif général de l'Entente de Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles pour les services en français 2013-2014 – 2017-2018. Comme le précise cette entente, l'objectif est d'appuyer la planification et la prestation en français de services provinciaux qui contribueront à structurer et à mettre en œuvre des initiatives dans les domaines prioritaires (santé, développement économique [y compris l'immigration et le tourisme], services sociaux, justice, arts et culture, communications). Ce plan portera également sur la jeunesse et la petite enfance. Comme les plans précédents, le plan stratégique 2013-2018 s'efforce d'élargir l'accès aux services en français aux Britanno-Colombiens.

Ce plan stratégique décrit les initiatives et les activités que la Colombie-Britannique entend mettre en œuvre au cours de l'Entente Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles pour les services en français 2013-2014 – 2017-2018. Il précise également les résultats attendus. La Colombie-Britannique évaluera les résultats de ces initiatives. Le plan stratégique sert de feuille de route pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de diverses initiatives et activités.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Appuyer la création et la prestation de services en français pour la communauté francophone de la Colombie-Britannique et appuyer les initiatives pour en accroître la vitalité.

Objectif 1 : Appuyer les dispositions administratives nécessaires afin que le gouvernement, les municipalités et les organismes paragouvernementaux puissent créer et offrir des services en français à la communauté francophone.		Contributions annuelles, fédérales et provinciales
		Contribution fédérale : 250 000 \$
		Contribution provinciale : 130 000 \$
		Total : 380 000 \$
MESURES 2013-2018	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RENDEMENT
Le Programme des affaires francophones recherche activement des partenariats avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, les municipalités et les organismes paragouvernementaux pour soutenir, créer et assurer la surveillance des projets francophones et de la prestation de services à la communauté francophone de la Colombie-Britannique.	Le gouvernement de la Colombie-Britannique a maintenu ou accru sa capacité à fournir des services à sa communauté francophone.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre et types de projets reconduits directement offerts aux citoyens. 2. Nombre et types de nouveaux projets (directement offerts aux citoyens) avec des partenaires existants. 3. Nombre et types de nouveaux projets (directement offerts aux citoyens) avec de nouveaux partenaires.

MESURES 2013-2018	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RENDEMENT
<p>Promouvoir la francophonie de la Colombie-Britannique et du Canada afin d'en accroître la visibilité en s'assurant que l'information sur les activités francophones est disponible dans toute la Colombie-Britannique et au Canada.</p>	<p>Une plus grande visibilité de la francophonie britanno-colombienne et canadienne.</p>	<p>Nombre et types d'initiatives qui font la promotion de la communauté francophone de la Colombie-Britannique.</p>
<p>Le Programme des affaires francophones relie les organismes de la communauté francophone au gouvernement de la Colombie-Britannique, aux municipalités et aux organismes paragouvernementaux, et facilite la collaboration et le partenariat.</p>	<p>Les besoins et les priorités de la communauté francophone sont pris en compte au moment d'établir la capacité de prestation de services en français.</p>	<p>Nombre et types d'ententes de collaboration entre les organismes de la communauté francophone et le gouvernement de la Colombie-Britannique, les municipalités et les organismes paragouvernementaux facilités par le Programme des affaires francophones.</p> <p>Une mesure de référence sera fixée en 2013-2014.</p>

Objectif 2 : Appuyer le développement, la planification et la prestation des services dans cinq domaines prioritaires

Contributions annuelles, fédérales et provinciales
Contribution fédérale : 450 000 \$
Contribution provinciale : 570 000 \$
Total : 1 020 000 \$

MESURES 2013-2018	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RENDEMENT
Priorité 1 : Santé et services sociaux		
Aider le gouvernement de la Colombie-Britannique, les municipalités et les organismes paragouvernementaux dans leurs efforts visant le maintien et l'amélioration des services de santé et des services sociaux à la communauté francophone.	Les services de santé et les services sociaux disponibles pour la communauté de langue française de la Colombie-Britannique sont maintenus ou accrus.	<p>Nombre et types d'initiatives et d'activités mises en œuvre pour soutenir les services de santé et les services sociaux destinés à la communauté de langue française de la Colombie-Britannique.</p> <p>a) Nombre d'individus et de familles qui reçoivent une aide directe en français du Provincial Language Service(PLS). Mesure de référence : environ 500 personnes en 2011-2012.</p> <p>b) Nombre de demandes pour les services d'un interprète en français. Mesure de référence : environ 487 demandes en 2011-2012.</p> <p>c) Nombre d'interventions liées au gouvernement (accompagnement et traduction au Ministry of Social Development [<i>ministère du Développement social</i>], principalement concernant le bureau de China Creek, Revenu Canada, Service Canada ou l'AE, les extraits de naissance, etc.). Mesure de référence : 368 interventions à caractère gouvernemental en 2011-2012.</p> <p>d) Nombre de clients parlant français servis par les organismes sociaux communautaires au nom du ministère. Mesure de référence : 264 clients parlant français en 2011-2012.</p>

Collaborer avec les ministères et les autorités sanitaires pour la traduction en français de documents gouvernementaux sur la santé et les services sociaux.	Les renseignements gouvernementaux sur la santé et les services sociaux sont maintenus ou accrus.	Nombre et types de nouvelles publications ou de versions révisées de publications du gouvernement de la Colombie-Britannique traitant de santé et de services sociaux traduites en français (à l'exception des communiqués de presse, qui sont classées sous la priorité 5). Mesure de référence : 107 publications en 2011-2012.
--	---	--

MESURES 2013-2018	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RENDEMENT
Priorité 2 : Développement économique		
Aider le gouvernement de la Colombie-Britannique, les municipalités et les organismes paragouvernementaux dans des initiatives qui contribuent au développement économique de la communauté francophone de la Colombie-Britannique (y compris les projets en tourisme francophone et en immigration).	Maintenir ou augmenter la contribution de la communauté francophone de la province à la croissance économique globale de la Colombie-Britannique.	Nombre et types d'initiatives ou d'activités francophones de développement économique qui ont été créées, maintenues ou améliorées.
Priorité 3 : Arts et culture		
Aider le gouvernement de la Colombie-Britannique, les municipalités et les organismes paragouvernementaux pour la création de services, de ressources et de programmes qui permettent à la communauté francophone d'accroître sa visibilité et de promouvoir son patrimoine culturel, artistique et linguistique.	Les arts et la culture francophones sont plus visibles et font l'objet d'une bonne promotion en Colombie-Britannique.	Nombre et types d'initiatives célébrant la présence et la contribution de la communauté francophone de la Colombie-Britannique financées dans le cadre de cette Entente.

MESURES 2013-2018	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RENDEMENT
Priorité 4 : Justice		
Aider le gouvernement de la Colombie-Britannique, les municipalités et les organismes paragouvernementaux afin d'accroître l'accès à de l'information liée à la justice et aux services juridiques en français.	L'accès à la justice et les informations et services juridiques en français sont maintenus ou accrus.	Nombre et types de nouvelles publications ou de versions révisées de publications du gouvernement de la Colombie-Britannique traitant de questions juridiques traduites en français (à l'exception des communautés de presse, qui sont classées sous la priorité 5). Mesure de référence : 35 publications en 2011-2012.
Aider le Ministry of Justice and Attorney General (<i>ministère de la Justice et Solliciteur général</i>) à faciliter la formation linguistique de son personnel.	La disponibilité de membres du personnel qui parlent français est maintenue ou plus grande.	Nombre d'employés bilingues du domaine de la justice au sein du gouvernement de la Colombie-Britannique qui sont en mesure de servir le public en français.
Priorité 5 : Communication		
Promouvoir l'utilisation du français dans les communications du gouvernement, selon les besoins (p. ex. pour les communiqués de presse).	Un meilleur accès aux informations gouvernementales disponibles en français.	Nombre et types de nouvelles publications ou de versions révisées de publications du gouvernement de la Colombie-Britannique traduites en français. <ul style="list-style-type: none"> • Total de toutes les publications • Sauf les publications déjà dénombrées aux priorités 1 et 4.
Encourager et assurer le suivi de la consultation entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et la communauté francophone de la province.	Le gouvernement de la Colombie-Britannique continue d'ouvrir le dialogue avec la communauté francophone de la Colombie-Britannique.	Nombre et types de rencontres entre les représentants du Programme des affaires francophones (PAF) et les principaux intervenants francophones de la Colombie-Britannique. Une évaluation annuelle du PAF est réalisée.